

Commission de la sécurité publique

***Étude des plans d'action et
des prévisions budgétaires 2007
du Service de police de la Ville de Montréal et
du Service de sécurité incendie de Montréal***

***Rapport déposé au conseil d'agglomération
le 18 décembre 2006***

Montréal 



Services des affaires corporatives
Direction du greffe
Division du soutien aux comités et commissions du conseil
275, rue Notre-Dame Est - bureau R.126
Montréal (Québec) H2Y 1C6

Président

M. Claude Dauphin
Arrondissement de Lachine

Montréal, le 18 décembre 2006

Vice-présidente

Mme Vera Danyluck
Ville Mont-Royal

Monsieur Claude Trudel
Président
Conseil d'agglomération

Membres

Mme Patricia Bittar
Arrondissement de Saint-Laurent

M. Jean-Marc Gibeau
Arrondissement de Montréal-Nord

M. Anthony Housefather
Ville de Côte-Saint-Luc

Mme Catherine Sévigny
Arrondissement de Ville-Marie

M. Samir Rizkalla
Représentant du gouvernement du Québec

Monsieur le président,

Conformément à l'article 116 de la *Charte de la Ville de Montréal*, vous trouverez ci-après les recommandations de la Commission de la sécurité publique formulées à la suite de l'étude publique des plans d'action et des prévisions budgétaires 2007 du Service de police de la Ville de Montréal, incluant le Centre des communications d'urgence et le Bureau du taxi et remorquage, et du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

ORIGINAL SIGNÉ

Claude Dauphin
Président

ORIGINAL SIGNÉ

Nicole Paquette
Secrétaire-researchiste

LE PROCESSUS D'ÉTUDE PUBLIQUE

Dans le cadre des travaux préalables à la tenue de cette étude, un avis public a été diffusé dans deux grands quotidiens montréalais, un anglophone et un francophone et sur le portail Internet de la Ville, précisant le calendrier des travaux des commissions des conseils municipal et d'agglomération ainsi que les modalités de participation du public. La documentation relative aux objets soumis à l'étude publique a également été mise à la disposition des citoyens avant la tenue de l'assemblée.

La Commission de la sécurité publique a siégé jeudi le 7 décembre 2006, à 9 h, pour l'étude des prévisions budgétaires 2007, des orientations et des effectifs du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM), du Centre d'urgence 9-1-1 et du Bureau du taxi et remorquage et à 14 h, pour l'étude des prévisions budgétaires du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile. Aux fins de cette étude, la commission a reçu M. Yvan Delorme, directeur du SPVM, et M. Serge Tremblay, directeur du SIM, chacun accompagné des membres de son équipe de direction.

Chacune des séances prévoyait une période réservée aux questions du public et une deuxième réservée aux membres de la commission.

Après les périodes usuelles de questions et commentaires de la deuxième séance, la commission a suspendu ses travaux afin de permettre à ses membres de discuter de leurs recommandations. De retour en assemblée publique, les membres ont procédé aux délibérations finales et ont adopté les recommandations.

Compte tenu des délais alloués à cette étude, le présent document ne contient que les recommandations adoptées par la commission au cours de l'assemblée du 7 décembre 2006 et en annexe, un sommaire de cette assemblée. Ces recommandations ont été adoptées à l'unanimité des membres présents.

Le procès-verbal de la séance pourra être consulté, dès qu'il aura été adopté par la commission, en s'adressant à la Division du soutien aux comités et commissions du conseil de la Direction du greffe, au 872-3770.

LES RECOMMANDATIONS

AU TERME DE CET EXERCICE, LA COMMISSION DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE RECOMMANDE AU CONSEIL D'AGGLOMÉRATION :

▪ **Service de police de la Ville de Montréal**

Considérant la poursuite des engagements de l'Administration en vue d'améliorer la sécurité routière et la circulation dans les rues de l'agglomération de Montréal ;

Considérant que la sécurité des citoyens et des citoyennes doit avoir préséance en tout temps ;

La Commission de la sécurité publique salue les efforts du Service de police de la Ville de Montréal à l'effet d'embaucher, en 2007, le même nombre de cadets qu'en 2006 ;

La commission appuie les initiatives du service dans la récupération des dépenses encourues par le SPVM lors de la tenue d'événements spéciaux et la perception des redevances pour la téléphonie IP sans fil ;

La commission remercie le service de mettre en place des mesures lui permettant d'assurer, en 2007, une gestion plus serrée du temps supplémentaire comme elle le remercie de lui faire rapport mensuellement de cette gestion;

Et la commission recommande :

R-1

D'approuver, tel que soumis, le plan d'action du Service de police pour l'année 2007 incluant le plan d'affaires et les orientations 2007 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage;

R-2

D'adopter les prévisions budgétaires 2007 du Service de police incluant les prévisions budgétaires 2007 du Centre des communications d'urgence 9-1-1, Bureau du taxi et remorquage pour un budget total de 514 585 000\$;

R3

De fixer comme suit le nombre autorisé de policiers, de fonctionnaires et d'employés dudit service :

- 4109 personnes/année pour 4290 postes de policiers autorisés (excluant les augmentations temporaires pour les préretraites, les prêts et contrats de service et les missions extérieures),
- 120 personnes/année pour 250 postes temporaires autorisés,
- 830 personnes/année cols blancs, professionnels, juristes et cadres (excluant les augmentations temporaires pour les prêts et contrats de service),
- 49 personnes/année cols bleus,
- 224 personnes/année préposés aux traverses d'écoliers (données annualisées) pour les 521 autorisées.

▪ **Service de sécurité incendie de Montréal**

La commission souhaite être informée, au moyen d'un rapport régulier, de la gestion du temps supplémentaire et des moyens mis en place en vue de son contrôle ;

La commission demande que le service poursuive ses efforts de recrutement auprès des minorités ethnoculturelles ;

La commission souhaite que le service poursuive ses efforts d'implantation du service des premiers répondants sur le territoire de l'agglomération ;

La commission appuie les efforts du service en regard de la sécurité civile ;

La commission souhaite que le service poursuive ses efforts concernant l'embauche de femmes au sein du service ;

Et la commission recommande :

R-4

D'approuver, tel que soumis, le plan d'affaires et les orientations 2007 du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile ;

R-5

D'adopter les prévisions budgétaires 2007, pour un budget total de 286 520 000\$, et le PTI 2007-2008-2009 du Service de sécurité incendie de Montréal, incluant le Centre de sécurité civile.

**Sommaire de l'assemblée publique de la Commission de la sécurité publique
tenue le 7 décembre 2006**

PREMIÈRE SÉANCE, 9 h

PRÉSENCES :

M. Claude Dauphin, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Patricia Bittar
M. Jean-Marc Gibeau
M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec
Mme Catherine Sévigny

ABSENCE :

M. Anthony Housefather

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Yvan Delorme, directeur du Service de police de la Ville de Montréal
Mme Diane Bourdeau, M. Yves Charrette, M. Jean-Guy Gagnon, M. Richard Boyer, M. Denis Desroches, M. André Bourque, Mme Lissia de Bellefeuille, Mme Manon Landry également du SPVM.

ASSISTANCE : 15 PERSONNES

Dont :

Mme Noushig Eloyan, chef de l'opposition officielle

1. La séance est déclarée ouverte à 9 h 18.

2. Il est proposé par Mme Vera Danyluk, appuyé par Mme Catherine Sévigny d'adopter l'ordre du jour.
La proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Allocution du responsable de la sécurité publique.

M. Claude Dauphin s'adresse à l'assemblée.

4. Présentation

Le directeur du SPVM présente le plan d'action et les prévisions budgétaires du service.

5. Période de questions des citoyens

M. Marcel Lanoue pose une question.

M. Benoit Audette intervient à quelques reprises.

Mme Eloyan intervient à quelques reprises.

6. Période de questions des commissaires

Les commissaires suivants se sont prévalus de leur droit de parole :

- M. Samir Rizkalla
- Mme Catherine Sévigny
- Mme Patricia Bittar
- Mme Vera Danyluk
- M. Jean-Marc Gibeau

7. À 11 h 05, il est proposé par Mme Patricia Bittar, appuyé par M. Samir Rizkalla d'ajourner la séance au jour même, à 14 heures.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME SÉANCE, 14 h.

PRÉSENCES :

M. Claude Dauphin, président
Mme Vera Danyluk, vice-présidente
Mme Patricia Bittar
M. Jean-Marc Gibeau
M. Samir Rizkalla, représentant du gouvernement du Québec
Mme Catherine Sévigny

ABSENCE :

M. Anthony Housefather

ÉGALEMENT PRÉSENTS :

M. Serge Tremblay, directeur du Service de sécurité incendie de Montréal.
M. Jacques Proteau, M. René Larente, M. Jean-Bernard Guindon, M. Daniel Godin,
M. Michel Viau, M. Luc Turgeon, Mme Sylvie Girard, M. Pierre Lamontagne,
Mme Louise Tremblay, également du SIM.

ASSISTANCE : 25 PERSONNES

Dont :

Mme Noushig Eloyan, chef de l'opposition officielle
M. Stéphane Sasseville, Association des pompiers de Montréal

8. Allocution du responsable de la sécurité publique

M. Claude Dauphin s'adresse à l'assemblée.

9. Présentation

Le directeur du SSIM présente le plan d'action et les prévisions budgétaires du service.

10. Période de questions des citoyens

M. Marcel Lanoue pose une question.

M. Richard Théoret pose une question.

M. Stéphane Sasseville intervient à quelques reprises.

Mme Eloyan intervient à quelques reprises.

11. Période de questions des commissaires

Les commissaires suivants se sont prévalus de leur droit de parole :

- M. Claude Dauphin
- Mme Catherine Sévigny
- Mme Patricia Bittar
- Mme Vera Danyluk
- M. Jean-Marc Gibeau

12. Suspension des travaux

À 16 heures, le président annonce la suspension des travaux pour une vingtaine de minutes.

13. Recommandations

Il est proposé par M. Samir Rizkalla, appuyé par Mme Patricia Bittar d'adopter les recommandations.

La proposition est adoptée à l'unanimité.

14. Levée de la séance

À 16 h 25, il est proposé par M. Samir Rizkalla, appuyé par Mme Patricia Bittar de lever la séance.

La proposition est adoptée à l'unanimité.